



Information réglementée, Leuven, 1 février 2021 (17.40 CET)

Annonce du nombre total des droits de vote au 31 janvier 2021

En application de l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé, KBC Ancora publie mensuellement sur son site web et par le biais d'un communiqué de presse le capital total, ainsi que l'évolution du nombre total de titres avec droit de vote et du nombre total des droits de vote, dans la mesure où ces données ont changé au cours du mois précédent.

Situation au 31 janvier 2021

Capital total :	EUR 2.021.871.293
Nombre total de titres avec droit de vote :	78.301.314
Nombre de titres à droit de vote double:	40.377.662
Nombre total des droits de vote (= le dénominateur):	118.678.976

Cet état du nombre total de droits de vote (le "dénominateur") sert de base à la notification des participations importantes des actionnaires.

Sur la base de ces informations, les actionnaires de KBC Ancora peuvent vérifier s'ils se situent au-dessus ou en dessous de l'un des seuils de 3% (seuil statutaire), 5%, 10%, ... (et autres multiples de cinq) du total des droits de vote, et si, par conséquent, il existe une obligation de notifier le franchissement de ce seuil.

KBC Ancora est une société cotée en bourse qui détient 18,6 % des actions de KBC Groupe et qui assure, avec Cera, MRBB et les Autres Actionnaires Stables, la stabilité de l'actionariat et le développement de KBC Groupe. Ces actionnaires de référence de KBC Groupe ont conclu à cet effet un pacte d'actionnaires.

Calendrier financier:

27 août 2021 Communiqué annuel exercice 2020/2021
29 octobre 2021 Assemblée Générale

Ce communiqué de presse est disponible en français, en néerlandais et en anglais sur le site www.kbcancora.be.

KBC Ancora Investor Relations & Press contact: Jan Bergmans
tél.: +32 (0)16 27 96 72
e-mail: jan.bergmans@kbcancora.be ou mailbox@kbcancora.be